



COMITÉ SYNDICAL

RÉUNION DU 20 MARS 2018

Date de la convocation : 02 mars 2018

Sous la présidence de Monsieur Matthieu ROUVEYRE

Présents :

Monsieur Pierre DUCOUT (Titulaire), Madame Danielle MOLIA (Payeur Départemental), Madame Pascale MOLBERT (Titulaire), Monsieur Patrice PAULETTO (Titulaire), Monsieur Jean Yves ROSAZZA (Titulaire), Monsieur Mathieu TRUFFART (Titulaire), Monsieur Alain LAFONTANA (Titulaire), Monsieur Bernard PAGES (Suppléant), Monsieur Bernard LAURET (Titulaire), Monsieur Gilles COUTREAU (Titulaire), Monsieur Segundo CIMBRON (Titulaire), Monsieur Romain PAGNAC (Suppléant), Monsieur Jean Louis SAUMON (Titulaire), Madame Carole DELADERRIERE (Titulaire), Monsieur Vincent DEDIEU (Suppléant), Monsieur Claude PULCRANO (Suppléant), Monsieur Matthieu ROUVEYRE (Titulaire), Madame Carole VEILLARD (Titulaire).

**DÉLIBÉRATION N°180320_009
COMPTE ADMINISTRATIF 2017
BUDGET ANNEXE « AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DU TERRITOIRE »**

DÉLIBÉRATION N°180320_009
COMPTE ADMINISTRATIF 2017
BUDGET ANNEXE « AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DU TERRITOIRE »

Vu l'article L5721-4 et les dispositions des chapitres II et VII du titre unique du livre VI de la première partie relatives au contrôle budgétaire et aux comptes publics du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M4,

Le Compte Administratif soumis à approbation fait apparaître les résultats de l'exercice 2017 du Budget annexe « Aménagement Numérique du Territoire » du Syndicat mixte Gironde Numérique.

Il reprend toutes les écritures des dépenses et recettes de l'exercice 2017 votées soit au Budget Primitif, soit lors des décisions modificatives prises en cours d'exercice.

Le Compte Administratif 2017 se présente comme suit :

	EXPLOITATION	INVESTISSEMENT	TOTAL
Dépenses	3 332 531,99	9 478 833,03	12 811 365,02
Recettes	6 501 103,00	4 875 472,79	11 376 575,79
Résultat de l'exercice	3 168 571,01	-4 603 360,24	-1 434 789,23

Résultat reporté	6 242 487,00	2 223 255,80	8 465 742,80
------------------	--------------	--------------	--------------

Résultat de clôture	9 411 058,01	-2 380 104,44	7 030 953,57
----------------------------	---------------------	----------------------	---------------------

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Restes A Réaliser - Dépenses	0,00	291 360,05	291 360,05
Restes A Réaliser - Recettes	0,00	56 076,80	56 076,80
Solde RAR	0,00	-235 283,25	-235 283,25

Résultat de clôture corrigé des RAR	9 411 058,01	-2 615 387,69	6 795 670,32
--	---------------------	----------------------	---------------------

Le Compte Administratif 2017 présente donc un excédent global de clôture avec prise en compte des Restes A Réaliser 2017 (RAR) de 6 795 670,32 euros.

Monsieur Le Président se retire pour le vote sous la présidence de Monsieur Matthieu ROUYEYRE.

DÉLIBÉRATION N°180320_009
COMPTE ADMINISTRATIF 2017
BUDGET ANNEXE « AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DU TERRITOIRE »

Dans ces conditions, je vous propose, Mesdames, Messieurs :

- De bien vouloir approuver le Compte Administratif 2017 du Budget annexe « Aménagement Numérique du Territoire »

Adopté à l'unanimité,
Fait et délibéré au siège du Syndicat Mixte Gironde Numérique,

Le 20 mars 2018

Pour expédition conforme,

1^{er} Vice-Président

Matthieu ROUYEYRE

Envoyé en préfecture le 23/03/2018

Reçu en préfecture le 23/03/2018

Affiché le

SLOW

ID : 033-200010049-20180320-180320_009-DE

Syndicat Mixte Gironde Numérique - 33 - Aménagement numérique du territoire

CA 2017

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Présenté par le Le Président,
A Bordeaux, le 20/03/2018
Le Le Président,

Nombre de membres en exercice : 35
 Nombre de membres présents : 18
 Nombre de suffrages exprimés : 16
 VOTES : Pour : 16
 Contre : 0
 Abstention : 0

Délibéré par le Comité syndical, réuni en session ordinaire.
A Bordeaux, le

Date de convocation : 02/03/2018

Les membres du Comité syndical,



A collection of approximately 15 handwritten signatures in black ink, arranged in a loose grid. Some signatures are clearly legible, including 'Tagnac', 'Jaullet', 'Villard', and 'Lagis P.O. N. Tarbes'. Other signatures are more stylized and difficult to read.

Certifié exécutoire par le, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A, le